

Une solution complète pour votre Cabinet Dentaire



+ de 15 ans
d'expérience



+ de 35 000
interventions



sur toute la France
(Métropole et Outre-mer)



Une solution complète

Notre équipe vous accompagne de A à Z
sur l'ensemble de vos obligations
Radioprotection / Employeur / ERP



Une solution économique

Les prestations indispensables à tout chef
d'établissement sont comprises dans nos packs
personnalisés avec un tarif forfaitisé



Un seul interlocuteur

Evitez de multiplier vos démarches auprès
de différents prestataires, optez pour un gain
de temps et une réelle économie



Des formations sur-mesure

Pour garantir la sécurité de vos
collaborateurs et de vos patients et les
protéger des rayonnements ionisants

Le Bureau de la PCR, Votre partenaire de confiance en Radioprotection

Certifié Organisme Compétent en Radioprotection,
le Bureau de la PCR accompagne chaque professionnel
vers la mise en conformité de son établissement

- ✓ Chirurgiens-dentistes, orthodontistes, stomatologues
- ✓ Cabinets, cliniques, centres vétérinaires
- ✓ Centres de radiologie, rhumatologie, cliniques, hôpitaux, centres d'hébergement médico-sociaux
- ✓ Ministères (Défense nationale, Intérieur, Justice, Santé), Cours d'appel, Parlement européen
- ✓ Entreprises du secteur industriel, pharmaceutique, technologique, agroalimentaire
- ✓ Sites aéroportuaires, transports ferroviaires, routiers
- ✓ Musées, parcs d'attractions, salons événementiels



Contact

04 93 24 18 66

info@bureau-pcr.fr

www.bureau-pcr.fr



Packs complets

incluant notre accompagnement
Radioprotection, Employeur, ERP



Pour votre installation actuelle



Pack Essentiel

- ✓ Missions du Conseiller en Radioprotection
- ✓ Vérifications Périodiques
- ✓ Mesures d'ambiance
- ✓ Études de poste et Zonage
- ✓ Bilan annuel de Radioprotection
- ✓ Mise à jour du DUERP - Radioprotection
- ✓ Évaluation du risque Radon
- ✓ Surveillance dosimétrique individuelle



Pack Confort

Pack Essentiel (+) Contrôle électrique



Pour l'aménagement ou l'ouverture de votre cabinet



Pack Spécial

Pack Confort



Etude de dimensionnement (Note de calcul)



Vérification Initiale de Radioprotection



Avantages inclus



Rapport technique de conformité de vos locaux



Dossier ASNR : constitution, actualisation, accompagnement



Affichages réglementaires : création et mise en place



Formation E-learning : Radioprotection des Travailleurs



Dossier Synthèse Réglementaire :

accessible depuis votre espace client pour vous auto-évaluer sur tous les points réglementaires auxquels vous êtes soumis



Veille réglementaire et suivi

des évolutions dans votre secteur



Espace Client dédié :

accès sécurisé, actualisation régulière de votre dossier



Prestations ponctuelles

selon vos besoins

Fort de son expertise, le Bureau de la PCR vous accompagne vers **la mise en conformité** de votre établissement en vous proposant également des prestations ponctuelles **pour compléter votre organisation actuelle**



Contrôle électrique

Vérification initiale et périodique de vos installations permettant de prévenir les risques d'incendie, d'électrocution, de l'électrification

Nos experts sont à vos côtés pour :

- ✓ Garantir votre sécurité et celle de vos employés
- ✓ Rédiger un rapport de conformité détaillé, disponible dans votre espace client, mentionnant tous les points contrôlés

Lors d'un sinistre, votre assureur peut refuser de vous dédommager en l'absence de contrôle électrique



Contrôle qualité image

Initial et périodique, interne et externe
Visant à mieux maîtriser la qualité de l'image, les risques liés aux rayonnements ionisants et la fiabilité de votre appareil

Nos experts sont à vos côtés pour :

- ✓ Mettre en place un ensemble d'opérations visant à évaluer et à améliorer les performances de vos appareils, contrôler les doses délivrées aux patients



DUERP (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels)

Création obligatoire dès l'embauche du 1^{er} salarié
Mise à jour imposée lors de toute modification des conditions de travail

Nos experts sont à vos côtés pour :

- ✓ Elaborer ou actualiser votre Document Unique
- ✓ Effectuer une analyse complète permettant de prévenir les risques d'accidents de travail et les maladies professionnelles...

Le Bureau de la PCR est enregistré en tant qu'IPRP auprès de la DREETS Provence-Alpes-Côte d'Azur, sous le n° 2024-03-06-012.



04 93 24 18 66



info@bureau-pcr.fr



www.bureau-pcr.fr



Etude de dimensionnement

Vous ouvrez un cabinet dentaire ou vous réalisez des travaux d'amélioration de votre salle de soins ?

Nos experts sont à vos côtés pour :

- ✓ Définir au plus juste le choix d'aménagement de vos locaux : épaisseurs minimales ou épaisseurs équivalentes minimales de plomb
- ✓ Vous proposer les dispositifs de sécurité adaptés : signalisations, arrêt d'urgence, informations à reporter sur le plan de la salle...



Vérification initiale de radioprotection

Obligatoire lors de tout changement significatif : ajout, modification ou remplacement d'un appareil existant émettant des rayonnements ionisants

Nos experts sont à vos côtés pour :

- ✓ Vous accompagner vers la mise en conformité selon les exigences réglementaires actuelles et dans l'anticipation de toute modification prochainement applicable



Mesurage radon

(Gaz hautement radioactif présent naturellement dans les sols)

Evaluation du risque radon obligatoire pour tout établissement employant des travailleurs et situé en rez-de-chaussée ou en sous-sol

Nos experts sont à vos côtés pour :

- ✓ Réaliser une évaluation du risque radon puis un mesurage selon les recommandations de la DGT* avec une méthodologie spécifique
- ✓ Etablir un rapport de synthèse proposant les actions correctives

*Direction Générale du Travail



RGPD *(Règlement Général sur la Protection des Données)*

Obligatoire depuis son entrée en application le 25 mai 2018

Nos experts sont à vos côtés pour :

- ✓ Élaborer votre registre RGPD afin de rassembler les moyens et les mesures mises en place, identifier et sécuriser le traitement des données personnelles
- ✓ Créer les affichages spécifiques à votre activité permettant d'informer et de sensibiliser vos patients / employés sur les données collectées



04 93 24 18 66



info@bureau-pcr.fr



www.bureau-pcr.fr

Nos formations secteur dentaire

Leader en France de la Radioprotection,
le Bureau de la PCR est garant de l'amélioration
continue de la qualité de ses formations



Nos formations sur-mesure

- ✓ **vous aident** à répondre à vos obligations réglementaires
- ✓ **vous informent** sur l'utilisation d'un équipement
ou d'une source générant des rayonnements ionisants
- ✓ **vous précisent** les mesures à mettre en place
pour protéger vos patients et vos collaborateurs

Vous utilisez et/ou possédez un appareil
de radiologie dentaire au sein de votre cabinet ?

Formation Radioprotection des Patients



- 🕒 1 jour (7 heures)
- ✓ Distanciel | Présentiel
- ✓ OPCO | FIF PL
- 📈 100% de réussite

Obligatoire

- Code de la Santé publique
- Arrêté du 18/05/2004

À renouveler tous les 10 ans
- Arrêté du 27/09/2019

Formation validante Cone Beam CT



- 🕒 1 jour (7 heures)
- ✓ Distanciel | Présentiel
- ✓ OPCO | FIF PL
- 📈 100% de réussite

Obligatoire

- Recommandations HAS
- Décision UNCAM du 20/03/2012

Sans durée de validité

Vous et/ou vos collaborateurs intervenez
dans des zones surveillées ou contrôlées ?

Formation Radioprotection des Travailleurs



- ✓ E-learning | Présentiel
- ✓ 100% de réussite
- ⊕ Formation e-learning
INCLUSE dans votre
contrat Radioprotection

Assurer la gestion du risque

rayonnement ionisant au sein de votre cabinet
Meilleure compréhension scientifique,
technique, réglementaire

Pourquoi nous choisir ?



Relation privilégiée

Depuis + de 10 ans, un chirurgien-dentiste fait partie de l'équipe pour une meilleure compréhension de vos attentes.



Proximité et réactivité

Vos demandes sont traitées en direct. Assistance, conseil, accompagnement auprès de l'ASNR.



Méthodes performantes

Diagnostics précis, rapports clairs et détaillés. Vos décisions sont facilitées grâce à l'expertise de notre équipe.



Technologie innovante

Notre logiciel métier garantit un développement continu pour mieux répondre aux spécificités de votre activité.

Contact



04 93 24 18 66



info@bureau-pcr.fr



www.bureau-pcr.fr

